Léopold Delisle à l'école des mauristes ? Les archives personnelles des érudits bénédictins dans *Le Cabinet des manuscrits*

Jérémy Delmulle

En 1912, à l'occasion de l'inauguration à Saint-Évroult d'un monument à la mémoire d'Orderic Vital, plusieurs savants voulurent rendre hommage à celui, mort deux ans plus tôt, qui avait pris une part si active dans les travaux historiographiques d'Auguste Le Prévost[1]. L'un d'eux, Étienne Deville, fit alors l'éloge du « plus illustre bénédictin laïque du XIX^e^ siècle, Léopold Delisle[2] ».

En rattachant Delisle à l'ordre bénédictin, son confrère normand avait moins à l'esprit les moines du XII^e^ siècle que les lointains successeurs de ces derniers qui, en 1630, avaient apporté à Saint-Évroult la réforme de la congrégation de Saint-Maur. On a bien souligné déjà comment, derrière cette expression de « bénédictin laïque », se cachait sans doute la conception, illusoire, d'une « histoire sans rupture où se fondent savant et chrétien » en ce qui serait la version catholique de la figure naissante de l'intellectuel[3]. Mais cette identification dit aussi beaucoup de la permanence, spécialement dans les disciplines enseignées à l'École des chartes, des méthodes et des instruments de travail mis en place par les plus illustres savants de la Congrégation, dont l'influence s'est fait ressentir bien au-delà des seuls cercles des sociétés savantes régionales[4].

Polymathe et polygraphe, Léopold Delisle a, en effet, par l'objet de ses recherches et les méthodes qu'il leur a appliquées, poursuivi l'idéal de ceux qu'il nomme « les anciens bénédictins[5] ». Mais son métier d'historien, et plus encore de bibliothécaire et de conservateur, devait favoriser chez lui une proximité encore plus grande, toute matérielle, avec les documents mêmes laissés par les mauristes. De ce patient travail de rassemblement, de copie et d'analyse des sources modernes, *Le Cabinet des manuscrits* est sans doute l'une des plus glorieuses

1 Augustus Le Prevost (éd.), *Orderici Vitalis Angligenae, coenobii Uticensis monachi, Historiæ ecclesiasticæ libri tredecim* […], Parisiis, Apud Julium Renouard et socios, 1838-1855, 5 vol. Sur la part du travail de Delisle dans cette entreprise, voir Paul Lacombe, *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 26-27.

2 Étienne Deville, *Orderic Vital historien de l'Abbaye de Saint-Evroul*, Alençon, Imprimerie alençonnaise, 1916 (extrait du *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 35), p. [5]-20, ici p. [5]-6. Voir aussi, à la même époque, Charles Bellet, « L'œuvre scientifique de Monsieur le chanoine Ulysse Chevalier », *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. 181, 1912, p. [241]-261, ici p. 261.

3 Dominique Iogna-Prat, « Cluny, 910-1910 ou l'instrumentalisation de la mémoire des origines », *Revue Mabillon*, n.s., t. 11 (t. 72), 2000, p. [161]-185, ici p. 179. Au siècle précédent, la formule avait déjà été accordée à bien d'autres érudits, historiens, bibliothécaires ou archivistes (Jules Tardif, Paul Marchegay, Barthélemy Hauréau, etc.). Voir, en particulier, Bruno Neveu, « Barthélemy Hauréau héritier des mauristes », *Journal des savants*, année 2003, n° 2, p. [295]-310.

4 Sur la présence des (anciens) mauristes dans les académies provinciales, voir Daniel-Odon Hurel, « Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur et les sociétés savantes en France au XVIII^e^ siècle », dans Daniel-Odon Hurel et Gérard Laudin (éd.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800),* Paris, Honoré Champion éditeur, 2000, p. [463]-490.

5 Compte rendu du *Spicilegium Solesmense* de Jean-Baptiste Pitra, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 18, 1857, p. 85.

illustrations ; mais on n'en mesurera l'ampleur et l'originalité qu'en replaçant ce travail dans la longue durée de la carrière de Delisle.

Avant *Le Cabinet*: l'exploration des papiers mauristes dans le « Résidu Saint-Germain »

Premiers travaux

L'héritage de l'érudition mauriste dans la production scientifique de Léopold Delisle est sensible dès les années de sa scolarité à l'École des chartes. Lorsqu'en juin 1847 parut dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* son tout premier travail, relatif aux rouleaux des morts, l'érudit normand faisait déjà montre d'une fréquentation assidue des grands travaux de l'érudition mauriste, s'inscrivant, pour le sujet choisi, dans le sillage des Mabillon, Tassin ou Toustain[6]. Au moment de lui décerner une deuxième médaille pour cette étude, le jury du Concours des Antiquités nationales salua, d'ailleurs, la maturité d'un travail qui « apprécie d'une manière ingénieuse et nouvelle, *même après les Bénédictins*, ces rouleaux[7] ». Le jeune Delisle y exerçait, en effet, toute son acribie sur nombre de développements des *Annales* et des *Analecta* de Mabillon, de la *Gallia Christiana* et de l'*Histoire littéraire de la France*. Mais, dès ce moment aussi, il exprimait une curiosité pour les travaux de ses prédécesseurs restés manuscrits: pour reconstituer le rouleau de Mathilde, abbesse de la Trinité de Caen détruit après la Révolution, Delisle ne put s'appuyer que sur quelques indications publiées par Mabillon et la *Gallia Christiana*, et surtout sur une transcription partielle de François Roger de Gaignières[8]. Conjecturant que Mabillon et les auteurs de la *Gallia* avaient exploité une même copie de ce document, vraisemblablement donc conservée à Saint-Germain, il avait voulu la rechercher à la Bibliothèque royale, dans les manuscrits provenant de l'abbaye ; il regrette qu'elle soit restée introuvable[9]. Il avait, en fait, vu très juste : vingt ans plus tard, il retrouverait justement la copie utilisée par les bénédictins, qui lui donnerait un texte plus sûr et surtout plus complet de ce document[10].

Si elle pouvait déjà affleurer çà et là dans quelques-uns de ses premiers travaux, l'attention portée par Delisle aux papiers de travail des mauristes, et plus généralement à la documentation des érudits modernes, s'accrut, comme on pouvait s'y attendre, au moment de sa nomination à la Bibliothèque impériale. L'historien de la Normandie qu'était Delisle ne dut pas être insensible, par exemple, à la masse documentaire rassemblée par les moines de Saint-Germain sur l'histoire de sa région[11].

Il eut aussi très vite l'occasion de mesurer l'intérêt heuristique des archives savantes en général. Se rappelle-t-on, par exemple, que c'est à une copie d'érudit que Delisle dut sa première découverte philologique ? En 1857, quelques années après son arrivée au département

---

6 [Léopold Delisle], « Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 8, 1847, p. [361]-411. Ces trois érudits mauristes sont cités ensemble à la p. 369.

7 M. Lenormant, « Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France », dans *Mémoires de l'Institut*, t. XVIII, 1849, p. 325; cité par P. Lacombe, *op. cit.*, p. 2.

8 [L. Delisle], « Des monuments paléographiques », art. cité, p. 394-402 (« d'après le Ms. de Gaign., n° 206 » = BnF, Manuscrits, Latin 17135, f. 93-105).

9 *Ibid.*, p. 379-380.

10 Dans l'actuel ms. BnF, Manuscrits, Latin 12652, f. 87-132v. Voir l'édition augmentée dans Léopold Delisle, *Rouleaux des morts du IX^e^ au XV^e^ siècle*, Paris, Chez M^me^ V^ve^ Jules Renouard, n° XXXVI, p. 177-279.

11 Par exemple dans les volumes du *Monasticon Benedictinum* (BnF, Manuscrits, Latin 12658-12704), que Delisle commence de dépouiller à cette époque (BnF, Manuscrits, NAF 11157).

des Manuscrits, il complétait la découverte, réalisée quinze ans plus tôt par Jules Quicherat, d'un poème *De figuris uel schematibus* dans un manuscrit du VIII^e^ siècle de la Bibliothèque royale, mais que son état empêchait de lire entièrement[12] : il trouva, dans les papiers du Père Jacques Sirmond acquis l'année précédente et qu'il avait lui-même eu la charge de coter et de folioter, une transcription du texte complet, faite par le Jésuite sur le même manuscrit, mais avant son rognage[13]. Quelque temps plus tard, c'est cette fois un recueil de copies mauristes qui lui permit de mettre la main sur la transcription, réalisée par Antoine Beaugendre en 1671, d'un manuscrit perdu de Saint-Pierre-sur-Dives transmettant la lettre d'Haimon, abbé de cette abbaye, aux moines de Tutbury, et dont on ne connaît aucun autre témoin[14].

D'autres aspects de la documentation, en revanche, comme la vaste correspondance des bénédictins, n'éveillaient encore en lui qu'un enthousiasme tout relatif. Rendant compte, en 1856, de la publication de la correspondance de Montfaucon avec le baron de Crassier, il concluait: « Ces documents ne présentent pas un bien vif intérêt. » Mais c'est que le contenu de ces lettres n'apportait, en définitive, rien de neuf dont Montfaucon n'ait déjà tiré profit dans ses propres publications. S'ils méritent d'être lus, c'est, ajoutait-il, pour « les renseignements qu'on y rencontre sur les travaux de l'Académie des inscriptions et sur la marche des grandes publications bénédictines de la première moitié du dernier siècle[15] ». On voit bien là que son intérêt est avant tout guidé par la recherche de l'inédit, plus que par des aspects historiographiques. Ce n'est que dans la seconde moitié de sa vie, influencé peut-être par l'amitié de Tamizey de Larroque, qu'il se penchera avec plus de profit sur ce fonds, dont il éditera d'ailleurs lui-même plusieurs pièces[16].

Le « Résidu Saint-Germain »

C'est donc avant tout son métier de bibliothécaire qui mit Delisle au contact direct de papiers d'érudits encore inexploités. Et cela est d'autant plus vrai s'agissant du fonds, jusqu'alors trop méconnu, des archives personnelles des érudits de Saint-Germain-des-Prés, conservées au moment de l'arrivée de Delisle à la Bibliothèque impériale dans ce que l'on appelait alors le « Résidu Saint-Germain[17] ».

Quand, en 1794, un incendie avait ravagé la partie de la bibliothèque où étaient conservés les imprimés et le musée des antiquités de l'abbaye de Saint-Germain, Dom Germain Poirier, ancien bibliothécaire du lieu devenu entre-temps membre de la Commission pour la

---

12 L'actuel ms. BnF, Manuscrits, Latin 7530. Voir Jules Quicherat, « Fragment inédit d'un versificateur latin ancien sur les figures de rhétorique », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 1, 1840, p. [51]-78. Le poème (*Anth. Lat.* 485 R) est plutôt daté aujourd'hui de la fin de l'Antiquité.

13 Léopold Delisle, « Supplément à un fragment d'un versificateur latin ancien sur les figures de rhétorique (Siècle d'Auguste) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 18, 1857, p. [160]-161. Delisle a découvert la version complète du poème dans le ms. « Suppl. lat., n. 1421 » (aujourd'hui BnF, Manuscrits, Latin 11478), acquis le 25 avril 1856 lors de la vente du cabinet de Jean-Pierre-Agnès Parison (cf. *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 304).

14 Léopold Delisle, « Lettre de l'abbé Haimon, sur la construction de l'église de Saint-Pierre-sur-Dive en 1145 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 21, 1860, p. [113]-139. Le texte du manuscrit original de la copie de Beaugendre se trouve dans le ms. BnF, Manuscrits, Français 18952, f. 62-72v.

15 Compte rendu de la *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, par Ulysse Capitaine, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 17, 1856, p. 394.

16 En particulier dans sa *Bibliotheca Bigotiana manuscripta. Catalogue des manuscrits rassemblés au XVII^e^ siècle par les Bigot, mis en vente au mois de juillet 1706, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale*, Rouen, Imprimerie de Henry Boissel, 1877, ici p. IX-XIII (lettres de Jean Bigot à d'Achery et Mabillon) et p. XXII-XXIV (lettre de Maur Benetot à d'Achery).

17 Sur sa formation et cette appellation, voir L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 50-51.

conservation des monuments des Arts et des Sciences, avait eu le temps d'organiser à la hâte le sauvetage des manuscrits pour les entreposer dans la maison Viennet, rue Taranne, avant de les porter, à l'hiver 1795-1796, dans les bâtiments de la Bibliothèque nationale. Purent ainsi être charretés 9 000 livres environ, dans 1 357 paquets. Sur le total de ces paquets, 172 contenaient des liasses et des portefeuilles, apparemment en fort grand désordre, et provenaient non pas de la bibliothèque principale des manuscrits, mais d'une pièce attenante, d'accès réservé, appelée le « magazin ». C'est là qu'on avait rassemblé les papiers personnels des érudits de l'abbaye: leur correspondance, des travaux préparatoires de telle ou telle publication savante, de simples notes de lecture, des journaux de voyage. Une fois arrivés à la Bibliothèque nationale, ces paquets furent rassemblés en deux fonds du Cabinet des manuscrits : les manuscrits ont constitué un fonds « Saint-Germain », plus tard subdivisé en « Saint-Germain latin » et « Saint-Germain français » ; quant aux paquets provenant du « magazin », ils furent conservés à part et en l'état pendant plusieurs décennies, sans qu'on cherchât dans un premier temps à en relier ni même à en estampiller les pièces.

Du Résidu, on réalisa deux catalogues : le premier, le plus sommaire (48 f.), rédigé à partir des bordereaux de convoiement, est dû à Georges-Jean Mouchet, mort en 1807[18]. Cette même année, la Bibliothèque impériale eut besoin de recruter des auxiliaires pour décrire les nombreux manuscrits arrivés depuis la Révolution: l'un d'eux, Le Gaigneur de Lalande, se chargea de reprendre le travail de Mouchet en confectionnant un catalogue bien plus développé, qui s'étend sur huit volumes entiers, quatre de catalogues et quatre d'index[19].

Le catalogue de Lalande a servi, au XIX^e^ siècle, à plusieurs générations de conservateurs, qui l'ont largement annoté ou ont mis à jour les cotes de chaque paquet à la faveur des différents reclassements. Il a aussi servi à plusieurs récolements du fonds: on y trouve, portées par la main de bibliothécaires et de conservateurs dont Natalis de Wailly et Charles Sainte-Marie Mévil, la mention de nombreux constats de déficit[20]. Chargé, à son arrivée à la Bibliothèque impériale, du classement et de l'inventaire des manuscrits latins acquis depuis le XVIII^e^ siècle, Delisle prit aussi, de toute évidence, un soin particulier des manuscrits du Résidu. Dès ses premières années au sein du Cabinet, sa main se rencontre fréquemment, à côté de celle de Wailly, dans les volumes du catalogue de Lalande, qui lui fournit, en particulier, le matériau de base de son grand *Inventaire des chartes* de la Bibliothèque[21]. Il fit aussi beaucoup pour rendre une certaine

18 BnF, Manuscrits, NAF 5788: *Catalogue du Résidu des Manuscrits de l'abbaye de S. Germain dès Prés, Rédigé d'après les feuilles détachées qui en ont accompagné l'Envoi*; les bordereaux sont conservés dans BnF, Manuscrits, NAF 5794. Georges-Jean Mouchet (1737-1807) était employé aux Manuscrits depuis germinal an VI (mars-avril 1798) ; voir Antoine-Alexandre Barbier, « Particularités sur feu M. Mouchet, premier Employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, sur la vente de sa Bibliothèque, etc. », *Magasin encyclopédique*, t. IV, 1807, p. 62-73, ici p. 66.

19 BnF, Manuscrits, NAF 5779-5782 (catalogue) et 5783-5786 (index). Le catalogue ne date pas de la monarchie de Juillet, comme le croyait Marie-Françoise Damongeot, « D'un catalogue à l'autre. Les mauristes, de la Bibliothèque du roi à la Bibliothèque nationale », dans Daniel-Odon Hurel (éd.), *Érudition et commerce épistolaire. Jean Mabillon et la tradition monastique*, Paris, 2003, p. [205]-213, ici p. 210. L'identification du catalographe a été permise par plusieurs concordances ajoutées dans le catalogue de Mouchet (BnF, Manuscrits, NAF 5788, f. 33r-v, 35) ; elle était déjà connue de Léopold Delisle (cf. Ch. Racinet, cit. *infra*, p. 53 et 66).

20 J'en ai dénombré 153. Cf. le relevé des *Déficit* fait par Natalis de Wailly en 1855 (BnF, Manuscrits, Archives modernes 648).

21 BnF, Manuscrits, NAL 2685-2689 (les chartes provenant du Résidu Saint-Germain sont décrites dans BnF, Manuscrits, NAL 2686, p. 1337-1362). Les notices de l'*Inventaire* reprennent textuellement l'intitulé du catalogue du Résidu. Pour les n° 963 (= Latin 11828), 965, n° 3-33 (= Latin 11831) et 967 (= Latin 11833), qui ne contiennent que des pièces tardives (XIV^e^-XVII^e^ s.), Delisle se contente même de renvoyer le lecteur au *Catalogue* (« dont on trouvera le détail dans le Catalogue du Résidu » ; NAL 2686, p. 1340, 1342 et 1350). Sa description du n° 968 (= actuel Latin 12875) dans le ms. NAL 2686, p. 1353-1355, a été préparée dans un espace vierge du *Catalogue* (BnF, Manuscrits, NAF 5781, f. 202v) ; voir fig. 1.

cohérence au fonds du Résidu en l'allégeant de certaines pièces dont la place n'était de toute évidence pas au milieu des papiers d'érudits[22].

L'affaire Chavin de Malan (1858-1859)

C'est également à Delisle qu'incomba un rôle majeur dans ce qui devait être la première des grandes affaires judiciaires dans lesquelles serait impliqué le Cabinet des manuscrits. Près de dix ans avant le début de l'affaire Libri-Barrois qui allait être l'un des plus grands succès de Delisle[23], un premier cas de vol de manuscrits toucha précisément le fonds du Résidu : l'affaire Chavin de Malan.

Auteur surtout réputé pour son *Histoire de saint François d'Assise*, François-Émile Chavin de Malan, bibliothécaire du Sénat, est également l'auteur, en 1843, d'un ouvrage important pour les historiens de l'érudition mauriste : une *Histoire de D. Mabillon et de la Congrégation de Saint-Maur*. Dans cette vaste biographie, Chavin cherche à faire revivre celui qu'il appelle « mon Père, […] mon maître, […] que je voudrais voir invoquer comme un saint[24] ». Il y renouvelle aussi considérablement les connaissances des savants au sujet de Mabillon et des mauristes en général par l'exploitation d'une documentation inédite, dont il tire orgueil dans sa préface :

> « L'histoire de D. Mabillon et de la congrégation de Saint-Maur est un travail consciencieux, un travail entièrement neuf ; on le jugera. J'avais à ma disposition des trésors inconnus, je les ai exploités; tous les cartons du Résidu-saint-Germain, conservés à la Bibliothèque royale, ont été dépouillés par moi, et personne encore n'en avait profité[25]. »

« Dépouillés »: c'est le mot. À sa mort en 1856 furent trouvés des centaines de livres, d'estampes et d'autographes, mis en vente à Paris en 1858, dont il ne fut pas difficile de prouver que 269 volumes appartenaient à la bibliothèque Sainte-Geneviève et 514 pièces (surtout des lettres) à la Bibliothèque impériale, et qu'ils avaient été subtilisés avant 1843 par le bibliothécaire, qui avait abusé de la confiance de ses collègues[26].

Saisi par l'administration des deux établissements, le ministre de l'Instruction publique intenta un procès aux libraires et au fils de l'abbé Chavin, son héritier, et revendiqua au nom des deux institutions la restitution des biens volés. Pour la Bibliothèque impériale, il s'agissait de 200 lots d'autographes, soixante lots d'estampes, huit portraits et douze ouvrages. Grâce à une ordonnance du président du tribunal civil de première instance de la Seine, plusieurs saisies

---

22 Comme par exemple la fameuse donation de Vandemir et Ercamberte de 689-690 (jadis Résidu Saint-Germain, paquet 94, 1er carton, puis Suppl. Latin 1362, puis Latin 9007), remise aux Archives de l'Empire en 1862 (aujourd'hui AN, K3, n° 2) : voir BnF, Manuscrits, NAF 5781, f. 1, et la note de la main de Delisle (fig. 2).

23 Celle-ci débutera en 1866, avec la publication par Delisle d' » Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de M. Barrois », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 27, 1866, p. 193-264; elle a été étudiée par Charles Ridoux, « Léopold Delisle et l'affaire Libri », dans Françoise Vielliard et Gilles Désiré dit Gosset (dir.), *Léopold Delisle. Colloque de Cerisy-la-Salle, 8-10 octobre 2004*, Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 2007, p. 113-121.

24 Émile Chavin de Malan, *Histoire de D. Mabillon et de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, Librairie de Debécourt, 1843, p. 5.

25 *Ibid.*, p. 6.

26 Les détails de l'affaire nous sont bien connus grâce au livret de Charles Racinet, *De la revendication des livres, estampes et autographes appartenant à la bibliothèque impériale et à la Bibliothèque sainte Geneviève*, Paris, Bonaventure et Ducessois, 1858, auquel on ajoutera les recueils conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève, mss 3535 (n° 5), 3583 et 3946, et impr. 8 QB 457 INV 1264 FA et 1247 FA.

effectuées chez le libraire Demichelis au cours du mois de février 1858 permirent d'en empêcher la vente.

Le récit de cette affaire fut publié dès le mois d'août 1858 par Charles Racinet, qui salua « le travail décisif » réalisé par Léopold Delisle[27] : en examinant les lots saisis, celui-ci avait apporté les preuves irréfutables de la provenance de ces pièces. L'argumentation du bibliothécaire était claire. Il existe dans le fonds Supplément latin des recueils de la correspondance et des papiers personnels de Mabillon, patiemment rassemblés à Saint-Germain au XVIII^e^ siècle. Ces recueils, arrivés à la Bibliothèque nationale en l'an IV, ne furent estampillés et reliés qu'en 1853. Or, les lettres éditées pour la première fois par Chavin, qui dit les avoir trouvées dans la bibliothèque « d'un savant chrétien que je voudrais pouvoir nommer[28] », appartiennent à des séries pour lesquelles on constate précisément des manques à la Bibliothèque ; de plus, Delisle reconnaît sur certaines lettres la main de Dom Poirier, ce qui lui suffit à prouver que, lesdits documents se trouvant encore à Saint-Germain à la fin du XVIII^e^ siècle, ils avaient nécessairement suivi le même chemin que le reste du fonds et été conduits à la Nationale[29]… Delisle faisait reposer son raisonnement sur le témoignage du catalogue des manuscrits du Résidu : Lalande signalait l'intérêt d'une lettre de Dom François de Lamy, qu'il aura donc pu lire ; en 1852, cette même lettre est déclarée en déficit par Sainte-Marie Mévil (qui a flanqué d'un « *ab* » au crayon les titres du catalogue qu'il n'avait pu retrouver); or, cette lettre figure elle aussi dans les dossiers de Chavin saisis au début de 1858[30]. Je passe sur d'autres exemples analogues, qui démontrent toute la sagacité du jeune bibliothécaire, mais aussi toute l'expertise que quelques années de travail au sein du Cabinet des manuscrits lui avaient permis d'acquérir. À l'issue de l'enquête, c'est justement Delisle que le tribunal constituera provisoirement gardien de ces autographes au sein de la Bibliothèque[31].

Si, quinze ans plus tard, Delisle ne consacre à l'affaire que cinq lignes de sa chronique de la Bibliothèque au XIX^e^ siècle[32], renvoyant son lecteur au livret de Racinet, il lui importera, par la suite, de continuer à la documenter. Ainsi, en 1880, il achètera, à titre privé, l'exemplaire personnel de Racinet du texte du jugement rendu en 1859, dont il fera ensuite don à la Bibliothèque[33]. L'affaire aura même des suites jusqu'en 1892, lorsque plusieurs autres volumes, dérobés aussi par Chavin, referont surface dans une vente aux enchères à Londres. Informé de leur véritable provenance par « l'administration de la Bibliothèque nationale », le fils du précédent acquéreur, Basil E. Lawrence, les rachètera et les offrira à cette même Bibliothèque[34].

---

27 Ch. Racinet, *op. cit.*, p. 72. Le mémoire établi par Léopold Delisle, et dont je ne suis pas parvenu à retrouver l'original, est reproduit aux p. 59-72.

28 É. Chavin de Malan, *Histoire de D. Mabillon*, *op. cit.*, p. 6.

29 Voir le détail dans Ch. Racinet, *op. cit.*, p. 59-72.

30 *Ibid.*, p. 66-67. Paquet 138, n° 1, 11 ; voir BnF, Manuscrits, NAF 5782, f. 77 (fig. 3). Charles-Sainte-Marie Mévil (1824-1869), auxiliaire de l'Institut chargé du *Recueil des historiens occidentaux des Croisades*, a aussi été attaché à la Bibliothèque impériale pour le catalogue des manuscrits, et s'est spécialement occupé des volumes de correspondances ; voir la notice nécrologique de Léopold Delisle dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 30, 1869, p. 365-367, en part. p. 366.

31 *Jugement du tribunal de première instance de la Seine ordonnant la restitution à la bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Bibliothèque impériale de manuscrits, livres et estampes dérobés à ces deux établissements par l'abbé Émile Chavin de Malan, ancien bibliothécaire du Sénat, décédé vicaire à Dôle* (BnF, Manuscrits, NAF 10444, f. 182v-183).

32 L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 305.

33 Il s'agit précisément du ms. BnF, NAF 10444. Au f. 1v, une note manuscrite signée par Delisle indique : « Acheté 18 fr le 12 mai 1880 chez le libraire Voisin. Ce doit être l'exemplaire de Racinet. »

34 Il s'agit des quatre volumes du *Calendarium annale Benedictinum* de Gilles Ranbeck (publié à Augsbourg en 1675), qui avaient été mis en vente avant la saisie de 1858 et achetés par Sir Edwin Henry Lawrence. Voir

Nul doute qu'à travers la formule « l'administration de la Bibliothèque nationale » il faille encore reconnaître l'ombre toujours vigilante de l'administrateur général lui-même…

À l'issue de l'affaire Chavin, le « Résidu Saint-Germain » était donc moins incomplet, et c'est dans cet état qu'il devait, en 1865, en même temps que les fonds « Saint-Germain latin » et « Saint-Germain français », être redistribué entre de nouveaux fonds linguistiques, reclassé et recoté. Mais il n'était pas encore catalogué : on devait, pour en connaître le contenu, se reporter aux descriptions manuscrites de Mouchet et de Lalande, consultables dans la salle de lecture[35].

La tâche de catalographe de Delisle servira on ne peut mieux sa connaissance des manuscrits de Saint-Germain.

Le Cabinet des manuscrits: les papiers mauristes, source pour l'histoire des bibliothèques

*1868-1874 : de l'*Inventaire sommaire *au* Cabinet II

C'est véritablement la rédaction de son *Inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés conservés à la Bibliothèque impériale*, qui paraîtrait en même temps que le premier tome du *Cabinet*[36], puis la préparation du deuxième tome de ce même ouvrage en 1874 qui donnèrent à Delisle l'occasion de s'immerger avec tout le profit que l'on sait dans cette documentation majoritairement inédite.

L'*Inventaire* de Delisle est extrêmement sommaire, même pour les manuscrits médiévaux. Mais les recueils factices issus de l'ancien magasin, vu leur richesse et leur caractère hétéroclite, ont parfois reçu un soin plus grand dans la description, tandis que d'autres ont été décrits en lot. Il faudrait souligner ce que, dans sa description des archives de l'ancien Résidu, Delisle doit à ses prédécesseurs, et en tout cas à Lalande.

Quelques années plus tard, la section du tome II du *Cabinet* dévolue à l'arrivée des manuscrits de Saint-Germain à la Bibliothèque offrit à Delisle l'occasion de présenter un historique du fonds, mais servit aussi de prétexte pour composer une histoire de la bibliothèque de l'abbaye. L'auteur en vient à parler des travaux savants mauristes dans les termes les plus louangeurs :

> « Les réformes que la congrégation de Saint-Maur introduisit au xvii^e^ siècle […] avaient surtout un caractère religieux, mais elles devaient, en même

---

[Anonyme], « Réintégration faite à la Bibliothèque nationale », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 53, 1892, p. 324-325.

35 Les deux catalogues ont conservé leur cote « Catalogues » (283 pour celui de Mouchet, 167 pour celui de Lalande) jusqu'à leur intégration, en 1892-1893, dans le fonds des Nouvelles acquisitions françaises; voir Henri Omont, « Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1892-1893 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 55, 1894, p. [61]-114, ici p. 112-113. À l'heure actuelle, le catalogue et surtout l'index de Lalande, qui n'ont pas été remplacés (malgré l'*Inventaire* mentionné à la note suivante), restent l'outil le plus complet pour connaître le contenu des anciens volumes du Résidu, et demanderaient à être davantage exploités : les volumes sont disponibles sur Gallica, et j'en prépare une édition électronique.

36 Léopold Delisle, *Inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés conservés à la Bibliothèque impériale, sous les numéros 11504 – 14231 du fonds latin*, Paris, Auguste Durand et Pedone-Lauriel, 1868.

> temps, exercer la plus salutaire influence sur les études littéraires, et produire dans le domaine de l'érudition des résultats qui commanderont toujours une respectueuse admiration[37]. »

Admiration que Delisle ne réserve pas à leurs seules publications imprimées, mais qu'il étend aux « travaux qu'ils ont accomplis, commencés ou simplement projetés[38] ». C'est pourquoi il consacre ensuite une section à part entière à la documentation de travail rassemblée par les moines de Saint-Germain, qu'il décrit méthodiquement en dégageant les principaux champs de recherche et les projets auxquels ces documents étaient destinés: les éditions des Pères et des lettres des papes, les catalogues de manuscrits, l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît et la *Gallia Christiana*, le *Monasticon Gallicanum*, l'*Histoire littéraire de la France* et le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, et enfin l'Histoire des provinces[39].

Les catalogues comme sources de provenance

Parmi les sous-ensembles énumérés ci-dessus, un en particulier intéressait très directement l'objet même du *Cabinet des manuscrits* : la masse des catalogues de bibliothèques ou diverses notes récoltées par les mauristes sur les manuscrits des bibliothèques qu'ils avaient visitées et pour lesquelles leur documentation fournit un témoignage des plus précieux sur l'état de fonds que les saisies révolutionnaires surtout ne tardèrent pas à disperser.

Delisle fut, en particulier, le premier à reconnaître le caractère pionnier des campagnes de dépouillement de Dom Anselme Le Michel dans les bibliothèques et les archives des abbayes de l'ordre. Les pages qu'il lui consacra au sujet du « sauvetage » des manuscrits de l'antique abbaye de Corbie[40] ne laissaient encore que deviner quel rôle reviendrait, plus tard, aux notes de ce mauriste de la première génération dans la reconstitution de la bibliothèque médiévale de Cluny et le rassemblement, à la Bibliothèque impériale, des manuscrits de l'abbaye dispersés depuis la Révolution[41].

À plusieurs reprises dans *Le Cabinet*, Delisle loue la richesse des nombreux recueils de catalogues manuscrits réalisés par les mauristes, mais pour souligner surtout combien la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* de Montfaucon n'en donne qu'un reflet décevant : il évoque ainsi la « très-précieuse collection de catalogues manuscrits » conservée à Saint-Germain, « dont la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon n'offre qu'un résumé fort incomplet et souvent fort défectueux[42] ». Ailleurs, il ne manque jamais de critiquer l'incomplétude de tel catalogue imprimé par Montfaucon au regard de sources restées manuscrites, regrettant ainsi que le bénédictin ait publié « des notes fort sommaires » sur les manuscrits de l'Oratoire, « une liste informe de quelques manuscrits de Saint-Corneille » de

37 L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 59. Plus loin (p. 64-66), il fait sien le plaidoyer de Guérard (dans son *Polyptyque de l'abbé Irminon* de 1844) en faveur de l'octroi aux bénédictins du « titre de citoyens utiles ».
38 *Ibid.*, p. 66.
39 *Ibid.*, p. 64-74. Les *Addenda* du t. III montrent comment l'intérêt de Léopold Delisle pour les travaux des mauristes s'est toujours maintenu : voir les ajouts bibliographiques des p. 376-377.
40 *Ibid.*, p. 138-139.
41 Sur Dom Le Michel et Cluny, voir en particulier Léopold Delisle, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, Paris, H. Champion, 1884, p. X-XII et XIX-XXI, et surtout, dans l' »Appendice », l'édition des pièces relatives à Le Michel, p. 383-397 ; voir aussi, depuis, les travaux de Pierre Gasnault, « Dom Anselme Le Michel et les manuscrits de l'abbaye de Cluny », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 131, 1, 1973, p. [209]-219 et « Encore dom Anselme Le Michel et les manuscrits de Cluny », dans *Id.*, *L'Érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1999, p. 121-123.
42 L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 67.

Compiègne, ou encore que le catalogue des manuscrits de Saint-Bénigne de Dijon soit « très-abrégé » dans la *Bibliotheca*[43]…

Parmi les milliers de volumes étudiés ou simplement évoqués dans *Le Cabinet*, une poignée seulement sont cités plus de cinq fois[44] : il s'agit précisément d'une suite de recueils, les mss. BnF, Latin 13068-13071, qui rassemblent une large part des inventaires et des catalogues de manuscrits rassemblés par les moines de Saint-Germain aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles[45]. Particulièrement exploités par notre savant, ces centaines d'inventaires lui serviront avant tout à alimenter le chapitre XVI du *Cabinet*, qui réunit, sur près de cent pages, des « Notes sur diverses bibliothèques dont quelques débris sont arrivés au département des manuscrits[46] ». Dans ce qui forme comme l'ancêtre de nos répertoires d'inventaires anciens de bibliothèques[47], pour chacune de ces bibliothèques, Delisle commence par signaler les manuscrits de la Nationale qui en proviennent et qui sont identifiables par des ex-libris, des cotes ou d'autres mentions, puis il indique les endroits où le lecteur pourra trouver des informations sur certaines de ces anciennes collections dans des volumes imprimés[48], mais renvoie également à bien d'autres sources manuscrites, au premier rang desquelles il place les inventaires manuscrits rassemblés par les mauristes.

Les notes des mss BnF, Latin 13068-13071 permettent ainsi de confirmer ou de documenter la provenance ancienne de tel ou tel volume, et de reconstituer au moins approximativement l'état d'environ vingt-cinq fonds de la fin de l'Ancien Régime. L'immense majorité concerne les anciennes abbayes bénédictines, réformées ou non : Chezal-Benoît, Conches, Fécamp, Fleury, Lyre, Les Préaux, Saint-André-lez-Avignon, etc., auxquelles on ajoutera deux abbayes bénédictines étrangères, celles de Saint-Laurent de Liège et de Saint-Maximin de Trèves. Deux abbayes cisterciennes plusieurs fois visitées par les mauristes, Pontigny et Vauluisant, sont aussi concernées, ainsi que des établissements non réguliers, comme la cathédrale de Tours, et même des particuliers, comme l'Avignonnais Henri Suarez.

Mais Delisle n'a pas restreint son dépouillement à ces seuls recueils[49]. Il renvoie aussi explicitement à d'autres sources plus éparses : aux catalogues personnels de certains bénédictins

43 Voir, respectivement, *ibid.*, t. II, p. 257, n. 2 (à propos du catalogue du P. Des Molets), p. 265, n. 3, et t. II, p. 403.

44 Se reporter à Emmanuel Poulle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale* par Léopold Delisle, t. III (supplément) : *Index des manuscrits cités*, Paris, Imprimerie municipale, 1977, p. 39.

45 Sur ces recueils, qu'on appelle encore parfois « Dossiers Montfaucon », voir principalement Pierre Petitmengin, « Montfaucon, dom Le Maître et la *Bibliotheca Bibliothecarum* », dans Donatella Nebbiai-Dalla Guarda et Jean-François Genest (éd.), *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Turnhout, Brepols, 1998, p. [537]-584, en part. p. [537] et 558-571.

46 L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 335-425.

47 Cette filiation est explicitement revendiquée, par exemple, par les concepteurs de plusieurs projets de l'Institut de recherche et d'histoire des textes : voir Jérémy Delmulle, « L'IRHT et l'histoire des bibliothèques. Des mauristes au numérique », dans François Bougard et Michel Zink (éd.), *80 ans de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2019, p. [25]-49, ici p. 30 et n. 21-22.

48 Essentiellement la *Bibliotheca bibliothecarum* et le *Voyage littéraire* de Martène. Parmi les publications les plus anciennes, on trouve aussi quelques mentions du *De re diplomatica* (Saint-Remi de Reims, p. 411), de la *Gallia Christiana* (Saint-Germain d'Auxerre, p. 416) ou de la *Bibliotheca Belgica* de Sanderus (Saint-Vaast d'Arras, p. 413).

49 On remarquera aussi l'usage réservé déjà, aux mêmes fins, au *Catalogus catalogorum* de Charles Le Tonnelier (ms. Paris, BnF, Arsenal, 4630) : *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 340 (Beauvais), 349 (Chaalis), etc.

en particulier[50], à certaines pièces du *Monasticon Benedictinum*[51], à tel rapport, par exemple, de Dom Germain Poirier sur les manuscrits de l'abbaye de Royaumont[52], ou encore à des lettres inédites, et d'un accès d'autant moins aisé qu'il n'en existait pas encore d'inventaire[53].

Une telle accumulation d'informations inédites signale, s'il en était besoin, une familiarité des plus intimes, qui a dû s'étaler sur plusieurs années, avec une documentation massive encore sous-exploitée, et démontre l'efficacité de son système de dépouillement systématique des fonds[54].

Éditions de catalogues

Son dépouillement des papiers de travail des savants bénédictins devait aussi réserver à Delisle certaines découvertes qui intéressent l'histoire des bibliothèques et qui trouveront place dans le vaste « Appendice » de plus de 300 pages, dans lequel Delisle publie d' »anciens catalogues de livres du XII^e^ au XV^e^ siècle »[55]. Il s'agit d'un « choix » de catalogues, soit concernant des bibliothèques dont certains manuscrits sont parvenus jusqu'à la Bibliothèque nationale, soit contenus dans des manuscrits de cette même bibliothèque.

Certaines notes de ces érudits, qui témoignent de l'état de la bibliothèque à divers moments du XVII^e^ siècle, permettent à Delisle d'apporter des corrections ou des précisions. À propos du catalogue de 1200 de la bibliothèque de l'abbaye de Corbie, conservé dans le ms. Reg. lat. 520, il corrige l'édition du cardinal Mai grâce à une transcription qu'il a reçue d'Eugène de Certain, mais établit également des concordances avec le catalogue de 1621 qu'il connaît à travers les notes prises par Dom Le Michel[56]. De même, des notes de Dom Estiennot, dont il ne précise pas la provenance, lui servent à corriger le texte d'un item du catalogue des manuscrits de la

---

50 Par exemple, celui de Maur Benetot pour les manuscrits de Saint-Bénigne de Dijon (BnF, Manuscrits, Latin 13069, f. 2-3; *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 403, n. 9), ceux de Julien Bellaise pour Saint-Évroult et Saint-Taurin d'Évreux (BnF, Manuscrits, Latin 13073, f. 6-66 et 76-84 ; *ibid.*, p. 405, n. 1 et p. 412) ou, pour Saint-Pierre des Préaux, les *Collectanea ex Bibliothecis Normanniæ* de 1668 (BnF, Manuscrits, Latin 14186, f. 37-38, et non « fol. 137 », comme indiqué p. 396), dont Delisle semble ignorer qu'ils sont de Mabillon.

51 Pour Saint-Remi de Reims (t. II, p. 411) : « les mss. latins 12694, fol. 142 ; 12699, fol. 96 ».

52 *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 400 : BnF, Manuscrits, Français 20813, f. 162r-v (procès-verbal du 28 juillet 1791 ; mention globale de l'existence de cinquante manuscrits, et non liste à proprement parler, *contra* Anne Bondéelle-Souchier, *Bibliothèques cisterciennes dans la France médiévale. Répertoire des Abbayes d'hommes,* Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1991, p. 271). Deux listes, de la main de Dom Poirier, décrivant plus d'une centaine de manuscrits, sont conservées dans le même recueil : BnF, Manuscrits, Français 20813, f. 220-224 (cf. *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII^e^ au XVII^e^ siècle*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1987 [*BMMF*], p. 207, n° 1674).

53 Comme, à propos des manuscrits de Saint-Taurin d'Évreux, une lettre d'Émery Bigot à d'Achery (BnF, Manuscrits, Français 17683, f. 224-225 ; *Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 412) et une autre de Julien Bellaise à Thierry Ruinart (BnF, Manuscrits, Français 19665, f. 123 ; *ibid.*), ou encore une autre de Claude David à Edmond Martène sur les manuscrits de Fleury (BnF, Manuscrits, Français 25537, f. 239-240v; *ibid.*, p. 366).

54 Sur la méthode de travail de Delisle, voir Marie-Pierre Laffitte, « Léopold Delisle et *Le Cabinet des manuscrits* », dans Fr. Vielliard et G. Désiré dit Gosset (dir.), *op. cit.*, p. 87-102, ici p. 88-90.

55 « Appendice comprenant un choix d'anciens catalogues de livres du XII^e^ au XV^e^ siècle » (*Le Cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, t. II, p. 427-550, et t. III, p. [1]-195). L'Appendice donne le texte de cinquante et un inventaires concernant trente-quatre bibliothèques.

56 « Appendice » cité, n° I.3, t. II, p. 432-440 (*BMMF*, 483). Delisle fait une seule mention des notes du ms. BnF, Latin 13071, f. 43-48v (p. 433, n. 1), sans les attribuer à un mauriste en particulier ; elles sont, pour la plus grande partie, de la main de Dom Le Michel. Delisle est directement intervenu sur l'original pour en numéroter les items (de 1 à 341) et proposer plusieurs identifications ; voir fig. 4.

cathédrale du Puy établi au XI^e^ siècle par Nivilelmus et que le mauriste avait consulté lors de son voyage, au début des années 1670[57].

Mais les bénédictins ne s'étaient pas contentés de prendre des notes personnelles sur les bibliothèques qu'ils avaient visitées ; dans plusieurs cas, ils avaient aussi pris copie de listes ou de catalogues médiévaux trouvés sur place et qui permettent donc de compléter, voire de suppléer les catalogues existants[58]. Ainsi, en rééditant le grand catalogue de Corbie du XII^e^ siècle, Delisle dit avoir « pu consulter une copie des Bénédictins[59] ». Pour Cluny, en revanche, il faut rappeler que pour reconstituer le plus ancien catalogue de la bibliothèque, du milieu du XI^e^ siècle, Delisle s'est servi de deux documents mauristes: « une mauvaise copie », qu'il tire des papiers de Martène, et qu'il corrige « à l'aide des extraits de D. Le Michel[60] ».

Enfin, trois des catalogues médiévaux que Delisle imprime dans l'Appendice ne lui sont connus qu'à travers des transcriptions modernes. Il reconstitue ainsi le catalogue perdu de la bibliothèque de Saint-Pons de Thomières de 1276, qui était conservé au XVII^e^ siècle dans les archives de la cathédrale d'Albi, en collationnant deux copies trouvées à la Nationale[61]. Dans les archives des mauristes, ce sont les dossiers préparatoires inédits des *Fragmenta Historiae* de Dom Estiennot[62] qui lui donnèrent accès à deux catalogues disparus : celui de Saint-Aphrodise de Béziers, daté de 1162[63], et celui de l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon, daté de 1307[64]. À ce jour, on ne connaît toujours ces trois catalogues que par leurs copies modernes repérées par Delisle.

Est-ce parce qu'il avait affaire à des sources modernes? Il semble qu'en exploitant les papiers d'Estiennot et d'autres érudits, Delisle ait moins cherché à en procurer une édition proprement dite qu'à s'en servir comme d'un outil de travail, n'hésitant pas à imiter ses prédécesseurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles en intervenant sur les originaux mêmes et en s'autorisant quelques libertés dans la transcription. Une confrontation de son travail avec ses sources nous aide à appréhender

---

57 « Appendice » cité, n° IV, t. II, p. 443-445 (*BMMF*, 941); voir l'item 37. La source mauriste de Delisle est ici le ms. BnF, Latin 13068, f. 9-10v (*BMMF*, 945) ; il l'avait déjà utilisée en 1866-1867 pour la première édition du document : « Recherches sur l'ancienne bibliothèque de la cathédrale du Puy », *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, t. XXVIII, 1866-1867, p. [439]-459, ici p. 457, n. 2.

58 Sur cet aspect de leur travail, voir François Dolbeau, « Un catalogue fragmentaire des manuscrits de Saint-Remi de Reims au XIII^e^ siècle », *Recherches augustiniennes*, 23, 1988, p. [213]-243, en particulier p. 217- 218 et n. 26 et p. 219, n. 37.

59 « Appendice » cité, n° I.2, t. II, p. 428-432 (*BMMF*, 482). Il n'est pas sûr que cette copie (BnF, Manuscrits, Latin 13071, f. 22-23, de Philibert Oudin) ait été d'une réelle utilité pour corriger le texte du ms. Berlin, SB-PK, Phillipps 1865, f. 1-3v et des différentes éditions déjà existantes.

60 « Appendice » cité, n° X.1, t. II, p. 459-481 (*BMMF*, 448). L'édition de Delisle repose sur le ms. BnF, Latin 13108, f. 236-249, émendé grâce aux notes de Le Michel conservées dans le ms. BnF, Latin 13071, f. 137-139v.

61 « Appendice » cité, n° XXVII, t. II, p. 536-550 (*BMMF*, 1739), d'après une copie conservée dans la collection de Languedoc (BnF, Manuscrits, Languedoc Doat 72, f. 234), et une autre repérée dans les papiers de Baluze (BnF, Manuscrits, Baluze 87, f. 11-19).

62 BnF, Manuscrits, Latin 12763-12776 et NAL 2055-2057 ; sur ce projet, voir François Dolbeau, « À la recherche de textes rares. L'enquête de dom Estiennot sur les manuscrits du Languedoc et du Sud-Ouest de la France », dans *Historiens modernes et Moyen Âge méridional*, Toulouse, Éditions Privat, 2014, p. [193]-232, ici [193]-205.

63 « Appendice » cité, n° XIV, t. II, p. 504-505 (*BMMF*, 250), d'après BnF, Manuscrits, Latin 12773, p. 344- 347 (*Breue ornamentorum et librorum Ecclesiæ S.^ti^ Afrodisij Biterrensis anno MCLXII conscriptum. Ex Tabulario Ecclesiæ S. Afrodisij biterr.*).

64 « Appendice » cité, n° XXX, t. III, p. 6-8 (*BMMF*, 1899 ; supprimer le n° 1898, qui désigne le même document), d'après BnF, Manuscrits, Latin 12771, p. 136-138 (*Inuentorium mmss. quæ erant in Bibliotheca Andaonensi anno MCCCVII. Descripsi ex ipso instrumento*). Une autre édition en a été procurée, dès 1912, par Jean-Martial Besse, « Saint-André de Villeneuve. Catalogue de la bibliothèque (1307) », *Revue Mabillon*, t. 8, n° 30, 1912, p. [148]-158, ici p. [148]-150.

de plus près sa méthode d'éditeur. Dans son édition du catalogue de Saint-André, Delisle n'a pas tenu compte de l'usage des capitales, a développé les abréviations et a le plus souvent normalisé l'orthographe de son modèle[65]. S'il ne mentionne qu'une intervention personnelle sur le texte du document[66], il lui arrive, en fait, bien plus souvent de corriger une orthographe en apparence fautive, mais qui pourrait bien être celle du catalogue médiéval[67]. Dans un cas, il imprime même, sans le signaler, un texte qui est assurément une reconstruction[68]. Par ailleurs, dans son souci d'imprimer des matériaux neufs destinés à servir l'histoire des bibliothèques, Delisle n'a voulu reproduire du catalogue de Saint-Aphrodise que les items décrivant des livres (39 au total), laissant de côté les *ornamenta* du trésor (48 items), ce qui fausse quelque peu la lecture de l'inventaire, car l'original distinguait nettement plusieurs sections, de livres, puis d'ornements, qui devait refléter une répartition de la bibliothèque en au moins deux endroits distincts en fonction de l'usage réservé aux livres[69]. De toutes ces interventions, Delisle ne dit rien. Et c'est là sans doute l'un des aspects les plus regrettables de son travail pourtant décisif : très longtemps, on a étudié et commenté ces documents à partir de leur seule édition par Delisle, sans pouvoir, de ce fait, en avoir une compréhension satisfaisante.

À bien des égards l'aboutissement de décennies de travail, *Le Cabinet des manuscrits* a, en même temps, été un point de départ pour de nombreuses recherches ultérieures. Cela a été le cas sitôt après sa publication, et pour Delisle lui-même. Qu'il suffise d'évoquer ses recherches sur les manuscrits de l'abbaye de Cluny, dont l'*Inventaire du Fonds de Cluni*, publié en 1884, reprendra en la développant une petite section du *Cabinet*[70].

Tout au long de sa carrière à la Bibliothèque nationale, Delisle aura su, comme pour tant d'autres domaines, mesurer l'intérêt des sources modernes, en particulier pour l'histoire des bibliothèques. Il a réussi à tirer des dossiers de travail des moines mauristes des documents de premier ordre sur les bibliothèques médiévales, suivant une méthode bien éprouvée encore après lui. Mais ce faisant, il a aussi attiré l'attention sur les figures de certains de ces savants, et écrit une partie de l'histoire de l'érudition bénédictine des XVII^e^-XVIII^e^ siècles.

Cet intérêt pour les travaux d'érudition ne fera que s'accentuer à la génération suivante, chez un Henri Omont, par exemple. Normand comme Delisle, mais avant tout helléniste, il s'intéressera de près aux travaux des bénédictins, en particulier de Montfaucon, avec des objectifs et des méthodes qui, sans doute, n'étaient déjà plus tout à fait celles de son prédécesseur…

---

65 Il écrit toujours « Johannes » avec un *h* et remplace systématiquement les diphtongues *æ* par un simple *e*.
66 « Duas Papias », corrigé en « duos Papias » (item 59 ; cf. t. III, p. 8, n. 2).
67 Il modifie en « Alcuini » l' »Alcuinii » de sa source (item 26), ou imprime « catholice » à la place de « chatolicæ » (item 37). En revanche, dans l'item 39, il préfère conserver la leçon du manuscrit, « mortalogius », et l'expliquer en note : « Pour *martyrologium »* (t. III, p. 8 et n. 1).
68 Dans l'item 17 (p. 7), au lieu du « De pictauia » copié par Estiennot, qui dans une note marginale propose de comprendre « De paenitentia » (BnF, Manuscrits, Latin 12771, p. 137), Delisle, fondant les deux informations, édite simplement « De penitentia », masquant ainsi une difficulté importante du document.
69 Les items 1-3 et 39 de l'édition figurent au milieu d'objets liturgiques et étaient vraisemblablement conservés dans la sacristie (BnF, Manuscrits, Latin 12773, p. 344-345). Sauf erreur, la liste des ornements est encore inédite. Voir fig. 5.
70 L. Delisle, *Fonds de Cluni*, *op. cit.* Il réimprime le grand catalogue de Cluny en tête de l'Appendice (p. [337]-373) « avec quelques corrections » et l'identification d'un plus grand nombre de volumes (p. [337]).

Summary

Léopold Delisle as a disciple of the Maurists? *The personal archives of the Benedictine scholars in* Le Cabinet des manuscrits

After his initial historical research, Léopold Delisle continued to harbour a keen interest in the scholarly work of the Benedictine Congregation of Saint-Maur, and a particular curiosity for written documentation compiled before the French Revolution at the abbey of Saint-Germain-des-Prés and preserved in what was to become the future Bibliothèque nationale. His appointment to the Manuscripts Department, and the task he was given of maintaining the inventory of the vast wealth of Latin manuscripts preserved therein, afforded him a great opportunity to acquaint himself with the hundreds of bundles of papers and packets at that time comprising the Résidu Saint-Germain, a sprawling collection of correspondence, notes and working documents produced by the congregation monks throughout the 17th and 18th centuries. As the huge wealth of material came under his scrutiny and analysis, Léopold Delisle discovered and published a number of new documents, and thus contributed to writing a new chapter in the history of modern scholarship. More particularly, he pioneered the use of these learned records as a window onto medieval history to, for example, determine the provenance of the manuscripts preserved at the Bibliothèque and for the history and reconstruction of medieval libraries in general.

Illustrations

1. Préparation de l'*Inventaire des chartes* (Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, NAF 5781, f. 202v et NAL 2686, p. 1354-1355).

2. Mise à jour, par Delisle, du *Catalogue* de Lalande (Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, NAF 5781, f. 1).

3. Récolement du Résidu par Charles-Sainte-Marie Mévil, d'après le *Catalogue* de Lalande (Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, NAF 5782, f. 77).

4. Identification, par Delisle, des volumes repérés du catalogue de Corbie de 1621 (Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Latin 13071, f. 45).

5. Copie, par Dom Estiennot, du catalogue de Saint-Aphrodise de Béziers (Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Latin 12773, p. 344).